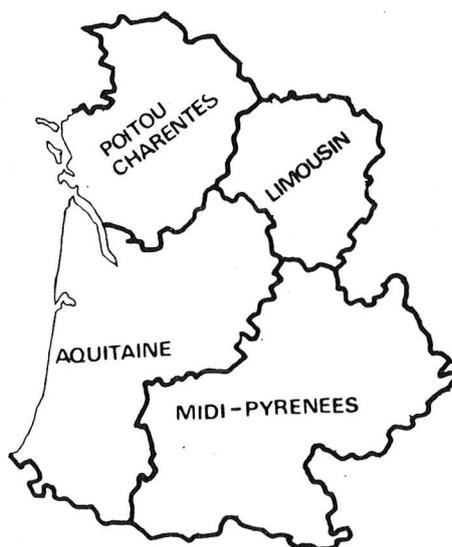


AQVITANIA

TOME 8
1990

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

SOMMAIRE

Bruno Texier, Les fours à sel protohistoriques du site de l'Eglise à Esnandes (Charente-Maritime) dans leur contexte géographique et archéologique	5
Richard Boudet, Le harnachement de l'Age du Fer du Saula à Lafrançaise (Tarn-et-Garonne)	25
Christophe Sireix, Officine de potiers et production céramique sur le site protohistorique de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde)	45
Daniel Schaad et Georges Soukiassian, <i>Encraoustos</i> : un camp militaire romain à <i>Lugdunum civitas Convenarum</i> (Saint Bertrand de Comminges)	99
Anne Hochuli-Gysel, Verres romains trouvés en Gironde	121
Eliane Okais, Chapiteaux de marbre des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées antérieurs à l'époque romane	135
Jean Catalo, Rodez : du forum antique au couvent des Jacobins	161
Sylvie Riuné-Lacabe et Suzanne Tison, De l'Age du Fer au Ier siècle après J.-C. : vestiges d'habitats à Hastingués (Landes), fouille de sauvetage sur le tracé de l'autoroute A 64	187
Marie-Françoise Diot, Analyse palynologique d'Hastingués (Landes)	229

Erratum : Sur la couverture du tome 7, est portée la date de 1990. Il faut bien sûr lire, comme à l'intérieur du volume, 1989.

Bruno Texier

Les fours à sel protohistoriques du site de l'Eglise à Esnandes (Charente-Maritime) dans leur contexte géographique et archéologique

Résumé

Le site protohistorique de "l'Eglise" à Esnandes (département de la Charente-Maritime) est situé sur l'ancienne limite des territoires entre Pictons et Santons. Il fait partie d'une vingtaine de nouveaux gisements liés à l'extraction protohistorique du sel qui viennent compléter ici notre connaissance pour la période du Second Age du Fer de l'ancienne province d'Aunis encore peu étudiée.

Les fours d'Esnandes ne comportaient pas de combustion vive comme c'était le cas pour les installations similaires vendéennes et armoricaines. Le séchage final du sel obtenu ici par l'apport de galets chauffants évitait la pollution du produit par retour des gaz et fumées.

La découverte des structures originales d'Esnandes permet de mieux cerner les différentes phases finales d'extraction et de conditionnement du sel au II^e siècle avant J.-C.

Abstract

The protohistoric site named l'Eglise at Esnandes (department of Charente-Maritime, France) is situated at the former boundary between the Pictons and Santons. It is among some twenty sites associated with the protohistoric extraction of salt and allows us to extend our understanding of the former province of Aunis during the Second Iron Age, until recently poorly studied.

The ovens of Esnandes avoided the direct application of fire like those of the Vendée and Armorique, through the use of heated cobbles. This system provided salt free of the contaminants associated with fire and smoke.

The discovery of those singular ovens of Esnandes provides us with a better understanding of the final steps in the protohistoric extraction and processing of salt during the second century before Christ.

L'ancienne presque île de l'Aunis n'est apparue que très récemment en tant qu'entité géographique au travers de publications archéologiques et de synthèses régionales¹ publiées à partir de 1980. De l'embouchure actuelle de la Sèvre Niortaise, au nord, à celle de la Charente, au sud, cette vaste péninsule, longtemps dédaignée des chercheurs et considérée systématiquement par les auteurs du siècle dernier comme une enclave marécageuse inhospitalière et inhabitable à l'écart des grandes voies de communication², offrait au contraire par ses rivages considérablement développés, aujourd'hui colmatés et fossilisés sur les contours sinueux des marais Poitevin et Rochefortais, une extraordinaire ouverture commerciale et maritime que l'archéologie moderne ne cesse aujourd'hui de mettre en évidence.

Les sites à sel en Charente-Maritime

L'Aunis, avec un sous-sol géologique original³ qui se distingue tout à fait des socles vendéens et saintongeais voisins, présentait une configuration spécifique propice à l'exploitation du sel à l'époque protohistorique.

Plus d'une centaine de gisements archéologiques témoignant de l'industrie du sel ont été inventoriés et étudiés en Charente-Maritime depuis 1964 par C. Gabet⁴, M. Favre⁵, et plus récemment par C. Perrichet-Thomas⁶. Ces travaux nous fournissent une excellente documentation sur la typologie des récipients à sel et les divers éléments qui constituaient les fours dans lesquels s'effectuait l'extraction ignifère du sel dans ce département ; ils nous dispensent d'en reprendre ici le descriptif détaillé⁷ ; ils se fondent cependant principalement sur l'analyse minutieuse d'un matériel archéologique recueilli lors de prospections de surface, lors de découvertes fortuites à l'occasion de travaux⁸, ou lors de fouilles sous forme de tranchées-

sondages⁹, mais rarement sur la recherche et l'étude des structures en place. Seul, un petit "foyer" était connu sur le site de "La Petite Aiguille", dans la commune de Thairé-d'Aunis¹⁰. D'après le descriptif et le relevé fournis par C. Gabet, ce foyer pourrait être selon nous les restes d'un four dont le plan centré rappelle quelque peu celui des fours armoricains du type de "l'Epinette en Préfailles"¹¹, mais dont les supports à piliers en "T" et le gabarit des augets restent ici typiquement charentais.

La nature d'un site à sel est reconnaissable avant tout sur le terrain par la présence de ces fragments de briquetages caractéristiques, qui ne sont que les déchets de production, éparpillés sur une étendue très variable. La surface occupée par les fours eux-mêmes est infime si on l'oppose à celle de leur pollution. Il convient également d'admettre que bien souvent les recherches sont difficiles à mener, car la position géographique de ces gisements pose la plupart du temps des problèmes de repérage, que ce soit sur un rivage actuel aux falaises en perpétuel mouvement, sur une grève récemment enrochée ou sur un rivage ancien devenu limite de marécage, occupé aujourd'hui par des bois ou des prés. Actuellement, ce repérage est facilité par la remise en culture de nombreuses prairies au bord des marais, qui permet, comme ce fut le cas justement à Esnandes, de localiser au sol, au mètre près, des zones de forte densité de matériel archéologique, révélant de la sorte la proximité de fours que malheureusement la charrue détruit de façon irrémédiable.

L'état actuel de la question sur les sites à sel charentais, établi par C. Perrichet-Thomas en 1986¹², a mis de nouveau en évidence notre totale méconnaissance des installations et aménagements des saulniers du 1er Age du Fer et de La Tène : fosses, fours, constructions, etc. Si l'on observe la répartition géographique de ces gisements, apparaissait en outre un blanc sur la carte au nord de l'Aunis.

1. R. Jousseume, *Le néolithique de l'Aunis et du Poitou occidental dans son cadre atlantique*, C.N.R.S., Université de Rennes, 1980.

2. «Le terrain situé entre la Charente et la Sèvre fut interdit par sa nature marécageuse à la conquête des Romains. Des proscrits seuls pouvaient en devenir les premiers habitants. Les eaux croupissantes de la Sèvre débordée empoisonnaient l'air, et, dans les tempêtes, les flots de la mer y apportaient le ravage et la destruction (...)», M. Dupont, *Histoire de la Rochelle*, La Rochelle, 1830, livre premier, p. 2.

3. Calcaire jurassique supérieur de type Kimméridgien.

4. C. Gabet, Les sites à sel d'Aunis et Saintonge, dans *Actes du Congrès Préhistorique de France XIXe session, Auvergne, 1969*, paru en 1972, p. 224-227.

5. C'est à M. Favre que l'on doit la découverte de la quasi-totalité des sites à sel charentais.

6. C. Perrichet-Thomas, *Les sites à sel en Aunis et en Saintonge*, mémoire de maîtrise, Université de Besançon, 1981 (inédit).

7. On se reportera à C. Perrichet-Thomas, *op. cit.*

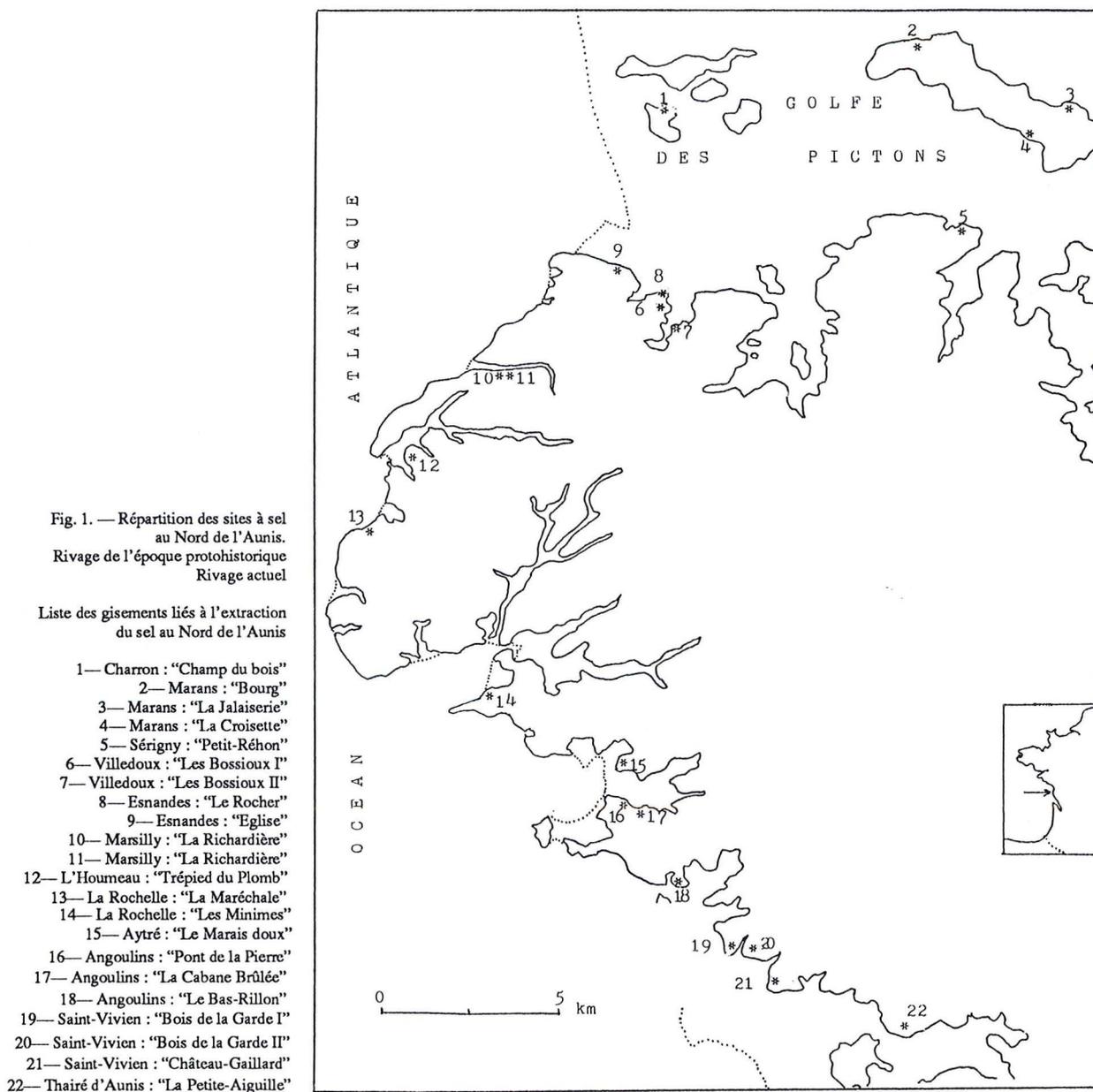
8. M. Favre Le site gaulois de Muron, dans *Recueil de la Ste d'Arch. et d'Hist. de la Chte. Mme.*, XXV, 1973, p. 77-88. et aussi C. Gabet, Le centre d'exploitation de sel de Port-Coutard, dans *Celticum XII*, Actes du Congrès International d'Etudes Gauloises, Celtiques et protoceltiques, Sarrebruck, 1964.

9. C. Perrichet-Thomas, C. Gabet, M. Favre, Le site à sel de Ludène, dans *Roccafortis*, III, n° 7, 1975, p. 226-242.

10. C. Gabet, Le site à sel de La Petite-Aiguille, dans *Roccafortis*, 2ème série, tome III, n° 2, 1973, p. 39-60

11. M. Tessier, *Le camp gaulois du Fougerais*, Nantes, 1975, p. 40.

12. C. Perrichet-Thomas, Les sites à sel en Aunis et Saintonge : présentation et problématique, dans *Actes du VIIIe Colloque sur les Ages du Fer, Aquitania*, suppl. 1, 1986, p. 167-171.



La découverte du site à sel de "l'Eglise" à Esnandes fut effectuée lors d'une campagne de prospections archéologiques systématiques, commencée en 1984 en collaboration avec M. Lavergne dans le cadre de la Société d'Archéologie et d'Histoire de l'Aunis¹³ ; seulement quatre sites à sel étaient alors connus au nord de l'Aunis¹⁴ et aucun sur la façade atlantique. Neuf nouveaux gisements ont été enregis-

trés dès 1986¹⁵. En 1988, ce sont plus d'une vingtaine de sites à sel inédits qui donnent enfin une image plus précise de la répartition des sites d'extraction du sel et démontrent qu'aux âges du fer cette industrie s'était implantée absolument partout, chaque rivage de l'époque faisant l'affaire, sans aucune distinction d'orientation ou de configuration, ainsi que le montre la répartition des sites (fig. 1).

13. B. Texier, M. Lavergne, Nouvelles Prospections, dans *Bulletin de liaison S.A.H.A.*, n° 19, 1984, p. 8-12.

14. Le site de Sérigny et les trois sites de Marans sont mentionnés dans C. Perrichet-Thomas, *op. cit.*

15. M. Lavergne, B. Texier, Sites à sel protohistoriques au Nord de l'Aunis, dans *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, tome XII, 1986, p. .

Nous n'étudierons pas ici dans le détail ces gisements aunisiens ; nous n'en retiendrons que les caractères principaux. Si les sites à sel d'Aunis présentent des traits communs aux deux technologies protohistoriques pictonne et santonne liées à la récolte ignifère du sel dans des fours à piliers¹⁶, ils sont généralement de dimensions réduites, leur superficie excédant rarement 200 m², exception faite de l'extraordinaire site de "La Petite Aiguille" qui couvre près d'un hectare, fait unique en Charente-Maritime. Il convient surtout de relever ou de préciser quelques caractéristiques de ces installations.

Tout d'abord, la forte proportion de sites à sel associés à des vestiges gallo-romains, plus d'un tiers des sites découverts, laissait supposer une possible exploitation du sel par la technique des briquetages jusqu'au II^e siècle ap. J.-C. sur certains sites : en particulier au "Marais du Pont de la Pierre" (fig. 1, n° 16), aux Minimes (fig. 1, n° 14), au "Champ du Bois" (fig. 1, n° 1)¹⁷, mais aussi à "La Richardière I et II" (fig. 1, n° 10 et 11), à "Château-Gaillard" (fig. 1, n° 21), ou encore à "l'Eglise" (fig. 1, n° 9), commune d'Esnandes. Sur ce dernier site les fouilles récentes ne révèlent en stratigraphie aucune structure à briquetages gallo-romaine, mais au contraire une superposition chronologique cohérente, parfaitement indépendante des III^e et II^e siècles av. J.-C. d'une part, des époques augustéenne et flavienne d'autre part. La prospection de surface sur des sites perturbés par les labours ne permet pas d'affirmer que l'exploitation d'un site à sel protohistorique s'est poursuivie sous l'empire romain, même si les vestiges des deux époques sont apparents dans les débris disséminés sur le sol. Le caractère « romain » du site à sel de Ludène¹⁸ a même été remis en cause, car n'était fondé que sur un unique petit tesson de céramique sigillée trouvé à 60 cm de profondeur parmi le matériel laténien : les inventeurs considéraient eux-mêmes qu'il avait pu être introduit par quelque animal fouisseur¹⁹.

En ce qui concerne le site de "Cigogne", commune de Thairé-le-Fagnoux²⁰, nous avons perçu dès la première prospection de surface que le petit site gallo-romain attenant au gisement protohistorique était parfaitement indépendant ; les éléments céramiques du Bronze Final, nous en avons la conviction maintenant, proviennent sans conteste d'un habitat et non d'un site à sel. Quant aux masses d'argile cuite que l'on rencontre non seulement ici, mais également sur certains sites qui s'étendent sur le "bri"²¹, comme aux "Bossieux I et II" (fig. 1, n° 6 et 7), nous les attribuons à un effet secondaire d'écobuage dans le premier cas, de brûlots de chaume dans les seconds ; les terres de bri cuisent très bien à basse température (moins de 900 degrés)²².

Un détail aunisien assez original est par la présence de vases cylindriques à sel, nommés dans d'autres régions "godets" qui se rencontrent en très grand nombre au "Trépiéd du Plomb" (fig. 1, n° 12)²³, et aussi à "la Richardière I" et "La Richardière II". On ne trouve ces récipients que sur les sites à sel et ils paraissent refléter un groupe culturel indépendant ; ils sont considérés comme typiquement saintongeais car on les rencontre essentiellement au sud de la rivière Charente, plus rarement au nord comme c'est le cas en particulier à "Treize-Oeufs", commune de Muron. Dans les deux localités aunisiennes, nous sommes à près de cinquante kilomètres encore plus au nord, sur le littoral actuel de l'Aunis, une région que certains n'hésiteraient pas maintenant à voir pictonne, au regard des différences des technologies protohistoriques d'extraction du sel. La détermination sur cette base de nouvelles limites des territoires gaulois, déplaçant des frontières couramment admises²⁴, nécessite sans aucun doute une révision objective de la question. Nous préférons voir pour le moment dans l'Aunis une terre d'échanges aux influences diverses possédant un caractère propre.

16. Voir également sur les technologies pictonne et armoricaine N. Rouzeau, *Archéologie du sel sur le littoral*, dans *Dossiers Histoire et Archéologie*, n° 106, juin 1986, p. 24-27.

17. M. Lavergne - B. Texier, *art. cit.*

18. C. Perrichet-Thomas, dans *Aquitania*, 1986, *art. cit.*

19. C. Perrichet-Thomas, C. Gabet, M. Favre, *art. cit.*

20. M. Lavergne, B. Texier, *art. cit.*

21. Terme local désignant l'argile marine à l'origine de la formation des marais maritimes.

22. Les gaulois ne l'ignoraient pas puisqu'ils ont réalisé leurs briquetages à l'aide de ce même bri. Le fragment de pilier du "Bois de la Garde II" (cf. ci-dessus, fig. 2) est à cet égard un exemple éloquent, car l'argile de base (locale) utilisée dans son façonnage était déjà polluée de fragments de briquetages qui n'ont pas ici fonction de dégraissant.

23. M. Lavergne, B. Texier, *art. cit.*

24. N. Rouzeau, *art. cit.*

Enfin, de diverses façons, nous avons rencontré en Aunis certaines structures *in situ* ou des indices assez éloquentes qui nous les évoquent. Les falaises vives des environs de La Rochelle offrent des kilomètres de stratigraphies très nettes, particulièrement entretenues par le flux et reflux des marées qui n'ont aucun mal à saper une rochemère où alternent calcaires très fissurés et bancs meubles. De nombreuses structures en creux (murs, puits, fossés, fosses...) apparaissent très nettement dans ces coupes naturelles. C'est ainsi que nous avons repéré un puits protohistorique, encore inédit, à la "Pointe du Chay", commune d'Angoulins, puis le site de "La Maréchale" (fig. 1, n° 13), à 1500 m au sud du site du "Trépied du Plomb". Une série d'au moins trois fosses ont été relevées sur une dizaine de

mètres de longueur. Elles ne contenaient que quelques menus charbons de bois, des fragments de briquetages protohistoriques très érodés et quelques petites pierres brûlées, soit un matériel archéologique très remanié attribuable sans nul doute possible à un site à sel. Le remplissage de l'une de ces fosses (fig. 3) montre des étapes marquées par la couleur variable des sédiments dans les 80 cm de profondeur du comblement. Quelle était la destination de ces creusements ? La simple lecture de la coupe d'une falaise ne suffit pas à répondre à cela, et nous concevons difficilement qu'une quelconque fouille puisse être menée à cet endroit en raison des dangers d'effondrement. Il est en outre probable que les fours, placés au plus près du rivage antique, aient disparu depuis longtemps.



Fig. 2. — Fragment de pilier à base à coupelle contenant des tessons d'augets. Site du "Bois de la Garde II" (commune de Saint-Vivien).

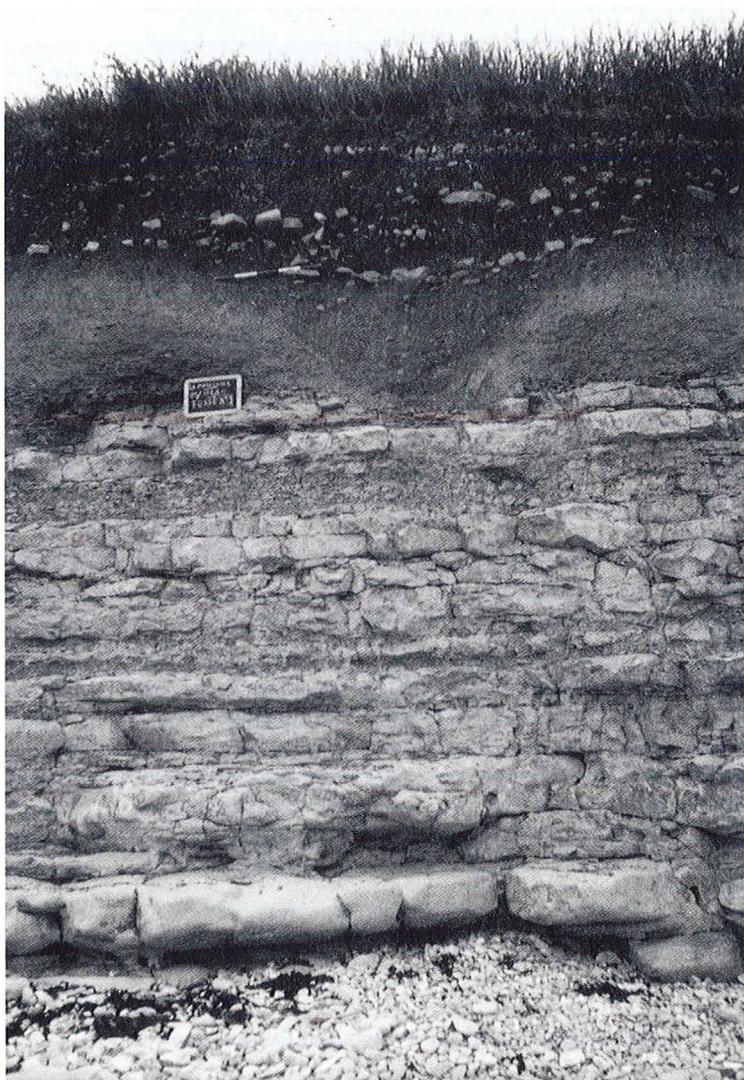


Fig. 3. — Falaise de "La Maréchale" (commune de La Rochelle), fosse n° 1.

Sur l'ensemble des gisements inventoriés, il n'a été recueilli dans les fours aunisiens aucun pilier en «T», pourtant d'un type très courant dans les marais de Rochefort ; les trois fours du site de «l'Eglise» n'échappent pas à cette règle, comme on va le voir. On ne trouve en Aunis que de gros piliers cylindriques aux extrémités généralement tripodes ou à coupelles, et plus rarement des pilettes, sortes de petits piliers de moins de 10 cm de long, dont le fût n'excède jamais 2,5 cm de diamètre.

Au «Trépied du Plomb», la charrue à récemment exhumé une pilette presque intacte d'environ 8 cm de long (fig. 4), opposant une extrémité évasée légèrement incurvée (variante du type Trp. Plomb n° 2) à une extrémité à coupelle (type Trp. Plomb n° 3)²⁵.

Ne connaissant des fours de l'Houmeau que le matériel remanié dans les labours et ignorant pour le moment leur organisation précise, il serait tentant d'imaginer sur ce site un type assez proche de la restitution que nous proposons pour Esnandes (cf. fig. 25) ; à cette restitution nous ajouterions un étage supplémentaire de récipients qui, soutenus par ces pilettes dont la hauteur est supérieure à celle des augets, doublerait pour un seul four la production de sel.

Une organisation de four du type d'Esnandes est en revanche inconcevable à l'Houmeau, où l'unique moyen de construction reconnu consiste en ces petites pilettes : il n'existe pas à l'heure actuelle de site à sel livrant seulement des pilettes sans les associer à de gros piliers.

Le site d'Esnandes

A l'extrémité nord-ouest de l'Aunis continental, le territoire de l'actuelle commune d'Esnandes forme un angle droit naturel de coteaux calcaires, rognés à l'ouest par l'océan qui façonne de belles falaises vives, colmatés de bri au nord où les falaises mortes et herbues, dominant les plates étendues du Marais Poitevin, alternent avec des pentes douces bordées de peupliers. L'occupation humaine de cette péninsule remonte, semble-t-il, au chalcolithique : camp à fossé continu, pointe de Palmela en cuivre²⁶. L'époque gauloise n'est pour le moment représentée que par les sites à sel du «Rocher» et de «l'Eglise» (fig. 1, n° 8 et 9). De nombreux autres sites à sel ont été repérés sur les communes avoisinantes, à Charron, à Villedoux, à Marsilly.

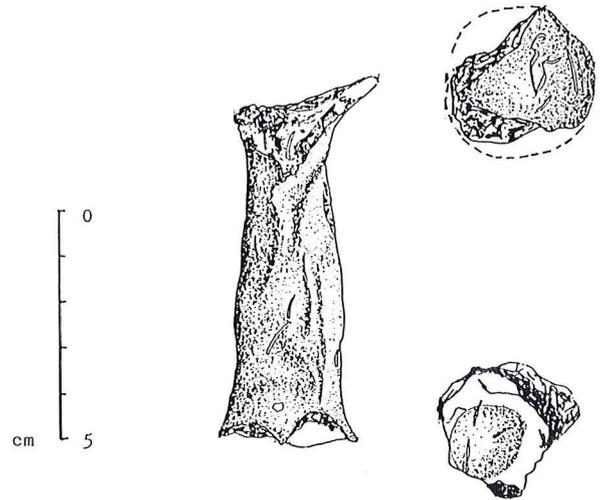


Fig. 4. — Pilette du site à sel du «Trépied du Plomb» (commune de l'Houmeau).

La forte densité de sites gallo-romains découverts au sol lors de prospections de surface de part et d'autre du village actuel d'Esnandes suggère peut-être la présence d'un *vicus*. L'étymologie d'Esnandes demeure énigmatique. Une mention du Xe siècle donne *eprenda*²⁷. Il faudrait admettre une erreur de transcription du copiste de l'époque qui, à la place d'un «q», aurait écrit un «p» pour voir dans un *eprenda* une altération possible d'*equoranda*, toponyme de limite de territoire par les eaux, en l'occurrence entre Santons et Pictons. Sur une frontière communément admise, sur les rives méridionales de l'ancien «Golfe des Pictons», cela n'aurait en tout cas rien d'aberrant.

Le site à sel de «l'Eglise» se trouve à l'est du village actuel, à 40 m de l'église romane au portail renommé, sur un terrain qui, partant du cimetière, tombe en pente douce vers le nord dans le marais. La limite géologique entre «terres de groies» (bas de coteaux) et «terres de bri» (marais) est toujours marquée dans le paysage par une route, l'ancien chemin de laisse de mer, une haie, une rangée de peupliers, un fossé, une limite de champ... Sur la carte I.G.N. au 1/25 000e, cela correspond souvent, au mètre près, à la courbe de niveau de 2,50 m N.G.F. pour les pentes douces, de 5,00 m N.G.F. pour les falaises. Sur cette ligne se trouvent les sites à sel. Pour celui de «l'Eglise», cette limite est marquée par la route départementale D 202 qui relie Esnandes à Villedoux.

25. Typologie des bases de piliers établie dans M. Lavergne, B. Texier, *art. cit.*

26. F. Bouin, étude en cours.

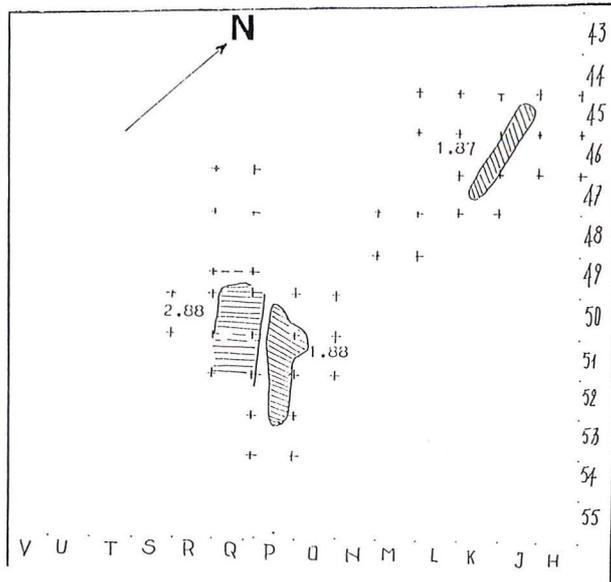


Fig. 5. — Esnandes, parcelle A-781, quadrillage partiel.
Emplacement des fours à sel
(zones hachurées).



Fig. 6. — Four 1.87, vue d'ensemble au niveau c/2a, vers le Sud.

Au cours des hivers 1984/1985 et 1985/1986, les prospections de surface nous avaient permis de localiser sur la parcelle A-781 (cadastre de 1984) des zones de densité de matériel protohistorique intéressantes dont la détection est aisée sur des gisements d'étendue réduite. A une dizaine de mètres à l'ouest, des moellons et des *tegulae* trahissaient la présence de substructions gallo-romaines. Au printemps 87, nous apprenions l'existence d'un projet municipal d'extension du cimetière et des aménagements futurs d'accès menaçant le gisement archéologique. Les premiers travaux de terrassement devant commencer au mois de juillet 1988, deux campagnes de sauvetage furent entreprises en 1987 et 1988²⁸.

Nous nous sommes limités lors de la première campagne à une série de sondages effectués en priorité sur le secteur

protohistorique. Nous souhaitons étudier la stratigraphie, les structures d'un four et ses abords immédiats. Nous avons ainsi étudié le four 1.87. Lors de la seconde campagne, nos efforts se sont portés de la même façon sur les fours 1.88 et 2.88, mais également sur le secteur gallo-romain où nous avons exhumé quatre édifices superposés dont l'un pourrait être l'aile latérale d'une grande *villa* à galerie, une occupation globalement datable du I^{er} au IV^e siècle ap. J.C., ainsi que 17 sépultures médiévales²⁹.

Le four 1.87 (fig. 5)

Le niveau archéologique en place (couche 2) du four à piliers protohistorique 1.87 est apparu à la limite d'atteinte des socs de charrue, à une vingtaine de centimètres de profondeur, dans les unités J45-J46-K46-K47. Ce niveau

27. *Eprenda* (Xe siècle), *spnenda* (990), *esnempda*. (cartulaire de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers).

28. Site Drah-PC n° 17.153.006. Autorisations n° 30 du 25/05/87, n° 30 bis du 01/07/87 et n° 18 du 01/03/88.

29. Etude et publication en cours.

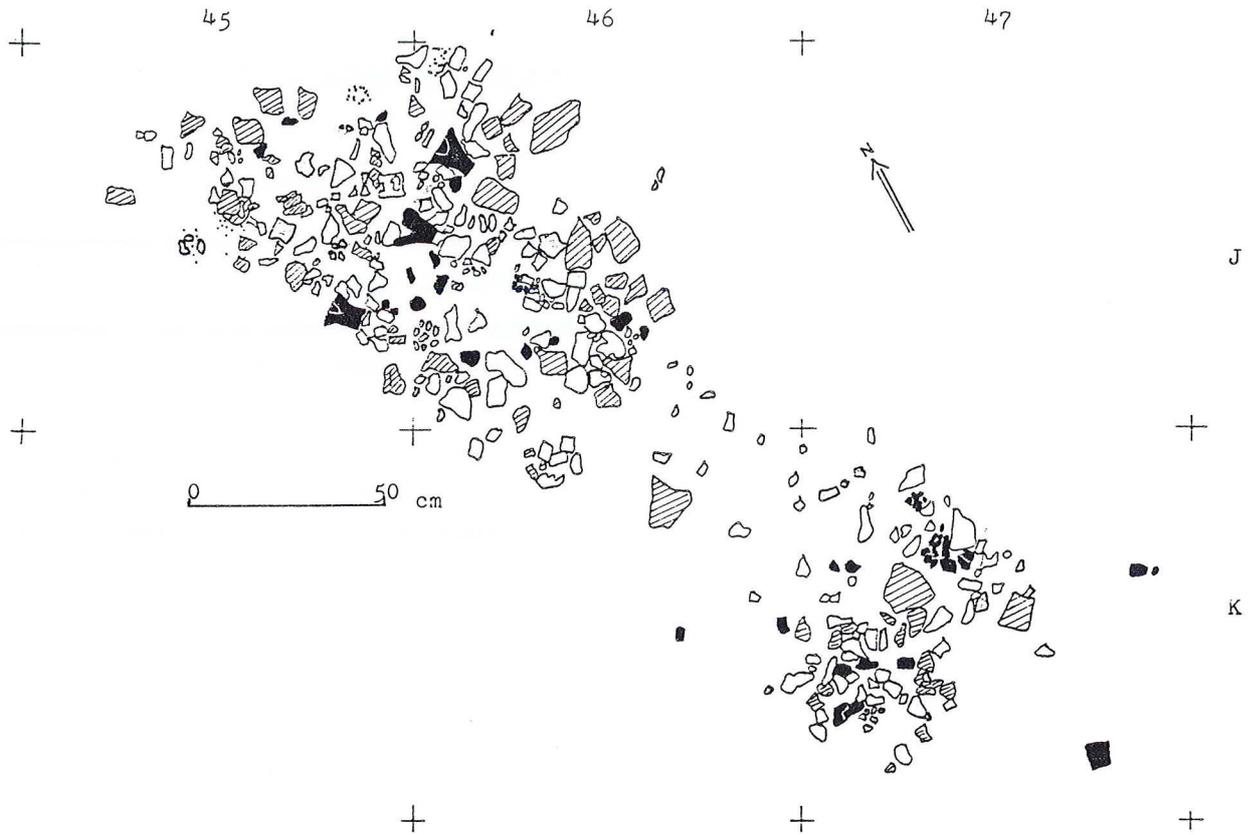


Fig. 7. — Relevé du four 1.87 au niveau c/2a.

- Fragment de pilier
- Tesson de récipient (auget)
- Calcaire local
- Galet brûlé



Fig. 8. — Support transversal du four 1.87 (détail), au niveau c/2b : une base à coupelle et une base tripode, galets brûlés et augets in-situ.

correspond seulement à la base de la structure malheureusement très arasée. Elle a un plan oblong de forme rectangulaire, 2,50 m sur 0,60 m, orienté nord-sud (fig. 7 et 6). La fouille en décapage fin a permis de mettre au jour de nombreux tessons en connexion de récipients du type "auget" à tronc-prismatique des rivages du sud du Poitou et de la Charente-Maritime.

Dans le sens de la largeur du four est-ouest est apparue une rangée de trois bases de piliers brisés et renversés au sud de la même façon. Les vestiges d'un support transversal constitué par ces trois piliers sont ici évidents et en symétrie apparente par rapport à l'axe de la structure. Le fait que ces deux extrémités de piliers à coupelle (type Tr. plomb n° 3a) soient associées à une extrémité tripode (type Tr. Plomb n° 1a) est intéressant à relever car ces deux types différents sont ici employés l'un et l'autre comme base (fig. 8).

Le reste de la structure dans son ensemble se définit surtout par un lit de galets de mer brûlés et bleuis sous l'action du feu, mélangés avec des fragments de briquetages éclatés et désordonnés : augets, fragments de piliers, boulettes de calages (petites masses d'argile écrasées au doigt avant cuisson, mal cuites, portant des empreintes digitales et, en négatif, imprimée la trace soit du rebord en chanfrein supérieur des augets, soit d'une base de pilier) et quelques patelles et os de petite faune. Le niveau reposait sur un sédiment marron-rouge remanié contenant quelques petites pierres brûlées et des fragments de briquetages très érodés (couche 3). Cette couche anthropique semble avoir eu pour fonction d'aplanir les irrégularités de la banche rocheuse et d'offrir ainsi une aire dégagée et meuble nécessaire à l'érection correcte des piliers du four.

Nous n'avons de ce four que le sous-niveau épargné par la charrue, sans plus d'organisation apparente que l'unique alignement de piliers décrit plus haut et le plan rectangulaire de l'ensemble. L'absence quasi totale de fragments archéologiques dans l'unité K46 est dû à la surélévation de quelques centimètres du niveau qui a exposé ce dernier à la charrue. Les nombreux éléments de briquetages trouvés dans la couche arable superficielle du terrain (couche 1), remaniés et concassés, en proviennent sans nul doute. L'étude minutieuse du matériel qui est en cours devra le démontrer.

La répartition *in situ* des fragments est toutefois suffisante pour tenter de reconstituer l'image de l'installation complète (fig. 25). D'après les observations de terrain, nous sommes

en présence d'un four dont l'élévation peut être considérée comme "aérienne", si on l'oppose aux fours en creux armoricains³⁰. Cette restitution cavalière fait intervenir des éléments périssables que la fouille n'a pas livrés, mais nous supposons cependant un système de protection latérale, fait de planches de bois ou, plus simplement, d'un petit talus combiné à un léger décaissement par rapport au sol de l'époque et depuis longtemps arasé. Dans un cas comme dans l'autre, les parois latérales étaient enduites d'argile marine dont les traces sont apparues à la fouille. Ces plaques d'argile très dégradées, dont la cuisson succincte s'est effectuée dans le four, présentent une surface irrégulière opposée à une surface grossièrement lissée à la main. Leur épaisseur varie de 2 à 5 cm. Quel que fût le système de protection latérale employé ici, une grande liberté d'action était offerte de toutes façons par ce procédé de chauffe qui ne comportait pas de combustion vive, ainsi qu'il sera expliqué plus loin.

Le four 1.88 (fig. 5)

A moins de dix mètres à l'est du four 1.87, la fouille de l'unité O51 nous indiquait, par l'abondance de matériel protohistorique lié à l'industrie du sel contenu dans la terre arable, couche c/1, la présence très proche d'un four. Près de la limite sud de ce sondage est apparue la couche c/2, à moins de 20 cm de profondeur. A ce niveau, un décapage de grande surface a été étendu aux unités O50, P50, P51, P52 et P53. La fouille a fait apparaître le four 1.88 en entier (fig. 9 et 10). L'épaisseur de la structure effondrée dépassait parfois 10 cm ; la fouille s'est donc déroulée en trois étapes de décapage, c/2a, c/2b et c/2c, pour les petits fragments et pour le tapis des tessons de récipients. Les piliers traversaient fréquemment ces sous-niveaux.

Ici, à l'inverse du four 1.87 très arasé, la structure était admirablement bien conservée. De très nombreux fragments de piliers, souvent de taille importante, apparaissaient dès le niveau c/2a, avec en particulier la présence d'un pilier entier couché et fragmenté en place (fig. 16, n° 1). Long de 245 mm, d'un diamètre moyen au fût de 38 mm, ce pilier détermine de façon évidente la hauteur de surélévation des récipients qu'il supportait. Il possède une extrémité classique à coupelle digitée (type Tr. Plomb n° 3c) ; l'autre extrémité "bipode", inédite, est façonnée en deux "barettes" que sépare un "pont". De nombreux autres fragments de piliers présentent en outre des types originaux, dont une base à

30. M. Tessier, L'Age du Fer en pays de Retz, *Actes du VIII^e colloque sur les Ages du Fer, Aquitania*, Supplément 1, 1986, p. 186-190.

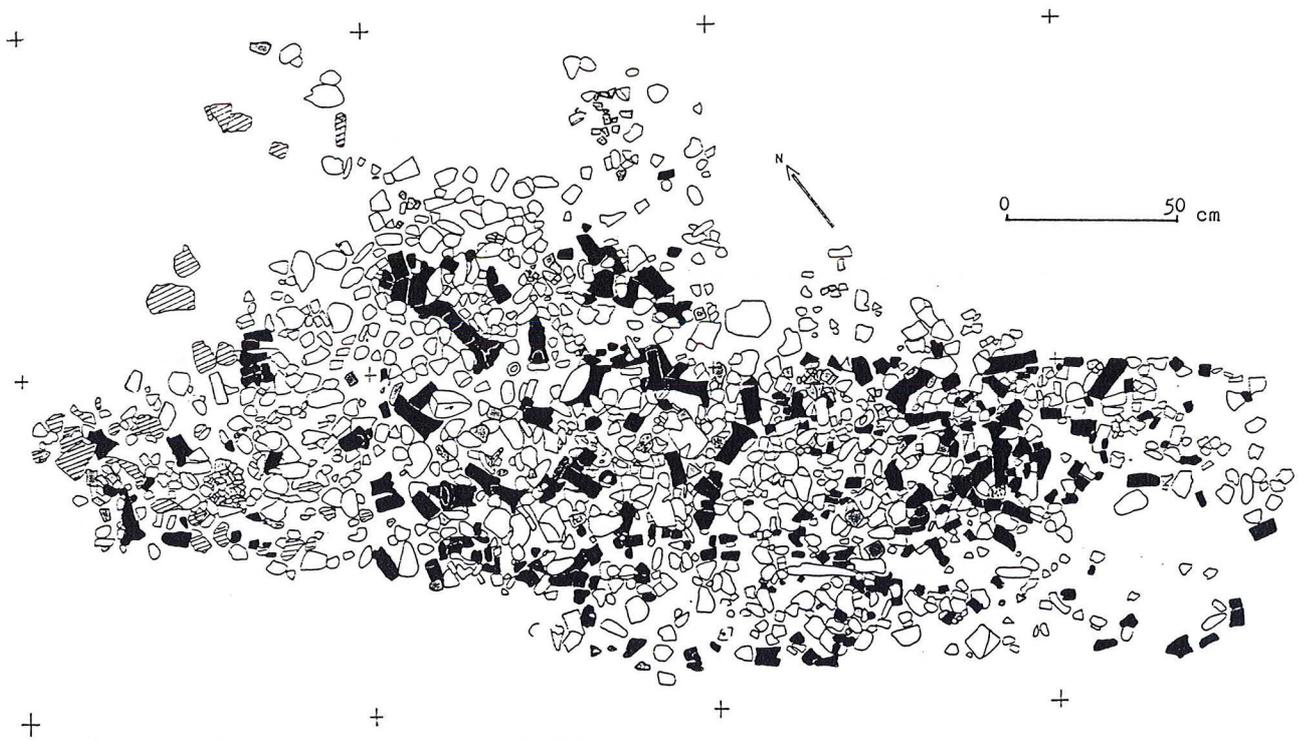


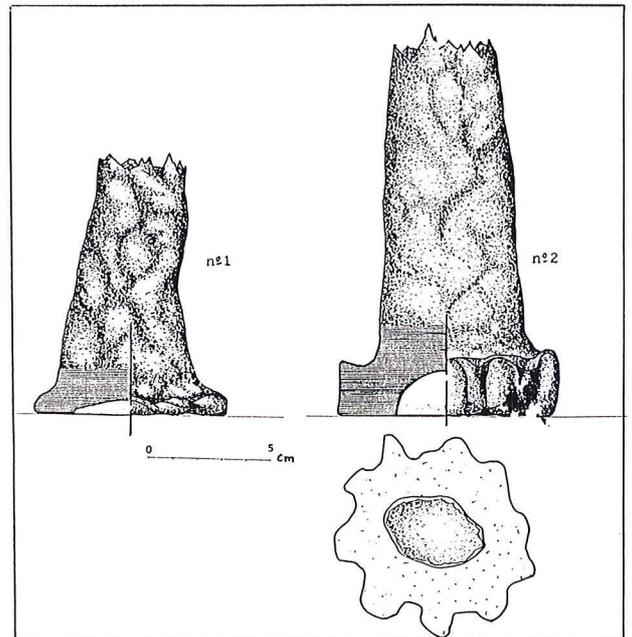
Fig. 9. — Relevé du four 1.88 au niveau c/2a

- | | | | |
|---|-----------------------------|---|------------------------------------------------|
| ■ | Fragment de pilier | □ | Galet brûlé |
| ▨ | Tesson de récipient (auget) | ▭ | Fragment de plaque d'argile et petits éléments |
| ▩ | Calcaire local | | |

Fig. 10. — Pour 1.88, niveau c/2b, vers le Nord-Ouest



Fig. 11. — Bases de piliers à coupelle du four 1.88



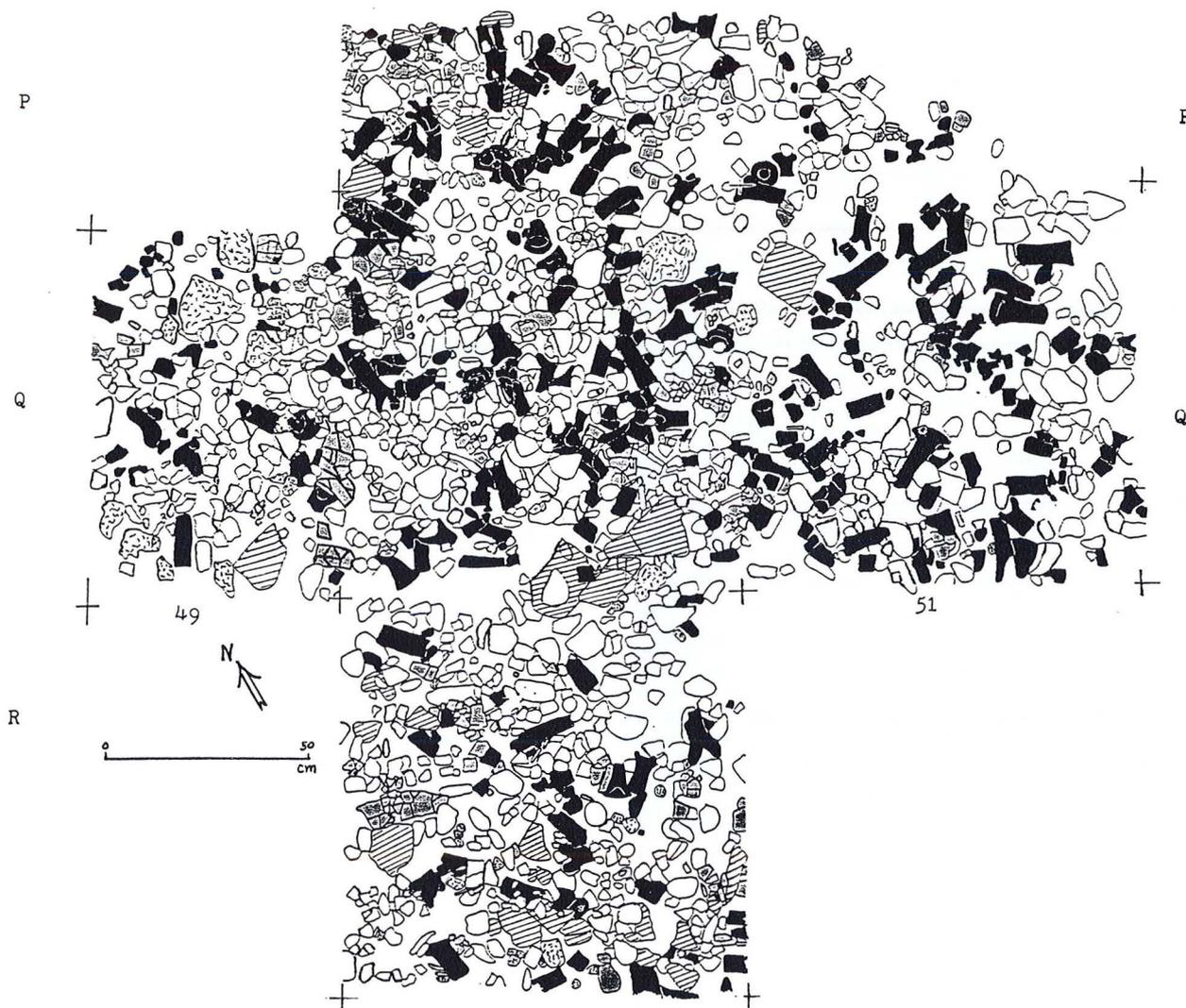


Fig. 12. — Relevé du four 2.88 au niveau c/2a

- Fragment de pilier
- ▤ Tesson de récipient (auget)
- ▨ Calcaire local
- ▩ Galet brûlé
- ▧ Fragment de plaque d'argile et petits éléments

“fausse” coupelle peu profonde à digitations (fig. 11, n° 1), ou encore une base à coupelle augmentée d’un cordon digité apparemment rapporté rappelant une roue dentée (?) (fig. 11, n° 2). L’ensemble de ces briquetages était intimement mêlé aux innombrables galets de chauffe gris-bleutés. Ces galets sont de petite taille (de 5 à 15 cm environ de longueur).

Ces fragments semblaient organisés par paquets (ou groupements) à l’intérieur desquels la ruine laissait entrevoir une orientation dominante d’un paquet à l’autre et où l’on reconnaît le sens de chute des piliers. On retrouve ici encore ces alignements de piliers qui supportaient les récipients dans une organisation similaire à celle du four 1.87. Les contours du four 1.88 apparaissent également de la même façon sur un plan presque rectangulaire, de 3,20 m sur 0,60 m. On remarquera toutefois deux différences dans le plan des deux structures : l’excroissance latérale de 70 cm² en 050/051, pour 1.88 ; une longueur pour 1.88 supérieure de 70 cm à celle de 1.87.

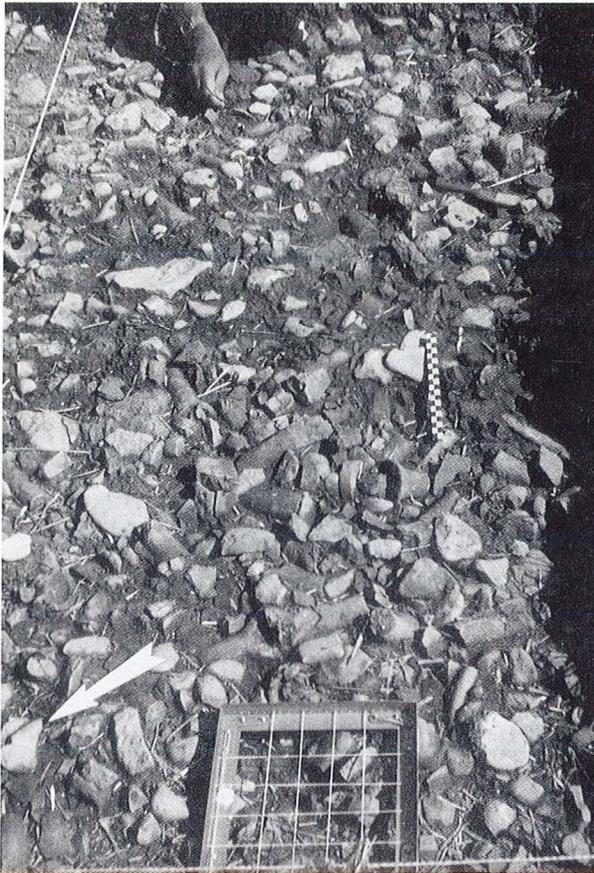


Fig. 13. — Four 2.88 au niveau c/2a, vers l'Est

Les récipients, dont la reconstitution est très délicate en raison de leur mauvais état de conservation³¹, appartiennent ici encore à la catégorie des augets tronc-prismatiques sud-vendéens et charentais. Seule la reconstitution fine de ces fragments nous permettra dans un avenir proche d'en connaître les dimensions précises et d'apprécier ainsi la production du sel à partir de la contenance des récipients. Le four a également livré de très nombreux petits éléments en terre cuite. Ces éléments, identiques d'un four à l'autre, qui assuraient une fonction de calage, ne doivent leur cuisson sommaire qu'à la chaleur dégagée par les galets brûlants jetés dans le four (fig. 21).

De rares tessons de céramique domestique se trouvaient dans la ruine de ce four ; leur diversité dans le sédiment, due à leur appartenance à des vases différents, nous porte à

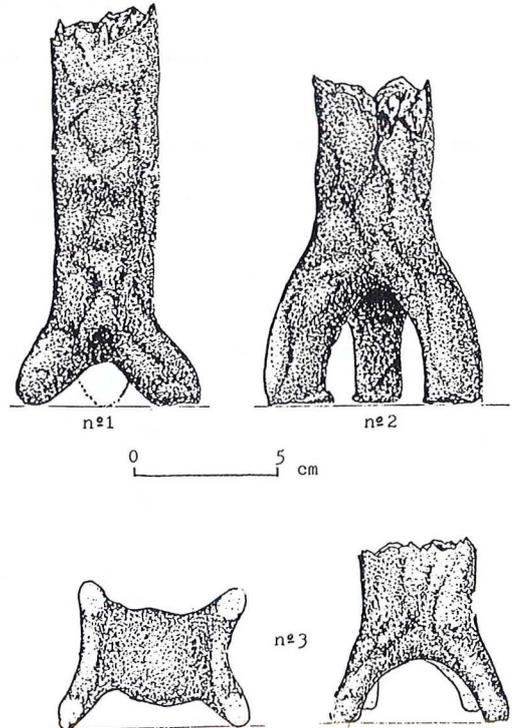


Fig. 14. — Variétés de tripodes et tétrapodes du four 2.88

croire qu'ils ne sont, à l'intérieur de la structure, liés à aucune activité précise. Quelques coquillages sont également apparus en stratigraphie dans le sédiment du four, huîtres, patelles ; tout comme les quelques tessons de poterie, ces vestiges sont révélateurs de la vie quotidienne des saulniers, sans avoir cependant de lien direct avec le four.

Le four 2.88 (fig. 5)

A quelques centimètres au sud du four 1.88, dans l'unité P50, la densité de gros fragments de briquetages reprenait, après l'interruption très nette qui marquait la limite sud de ce four, nous suggérant de la sorte la présence d'une nouvelle structure, le four 2.88. Etendant la fouille aux unités Q50, Q51, R50 et Q49 pour contrôle, nous l'avons dégagé sur 3,5 m². Certains impératifs nous ont contraint à

31. Leur épaisseur n'excède pas 2 mm, et leur cuisson est généralement médiocre.

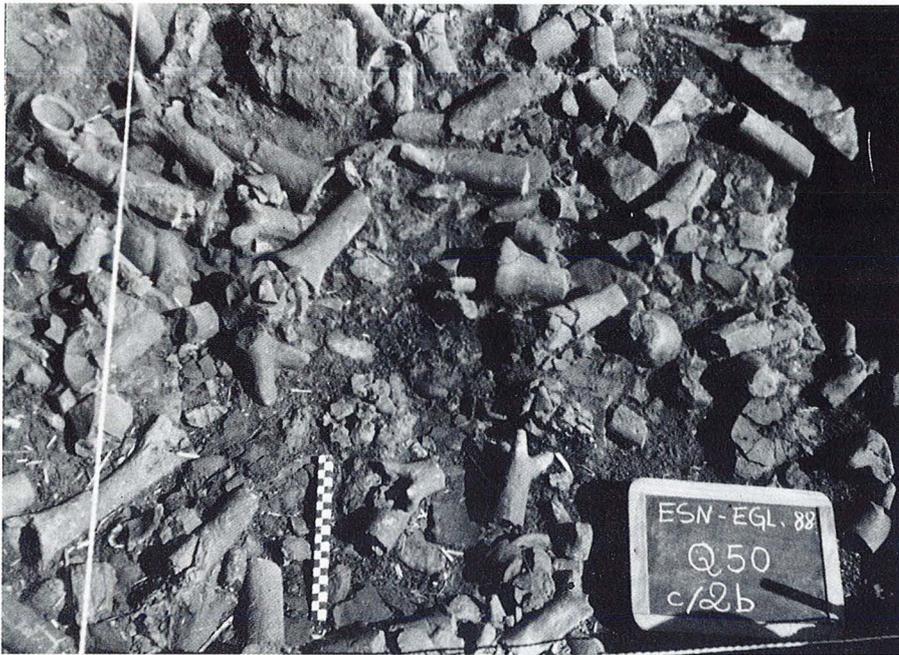


Fig. 15. — Four 2.88, aspect du décapage c/2b

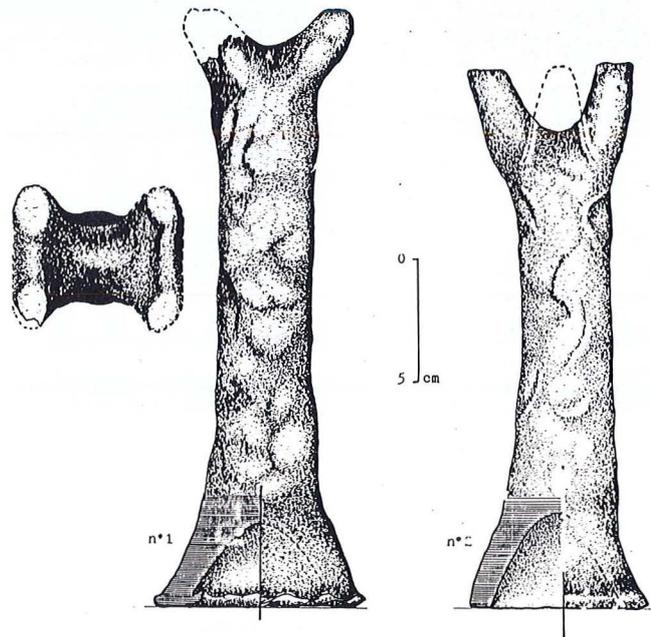
ne pas étendre la fouille plus avant, nous empêchant de repérer cette structure dans son intégralité. (fig. 12 et 13).

L'aspect superficiel de ce four au niveau c/2a est identique à celui du four 1.88, mais son plan et la variété de ses éléments le distinguent des deux autres.

L'installation paraît nettement plus importante ; trois de ses côtés ont été dégagés en R50, Q49 et P50, nous donnant ainsi la mesure de sa largeur : 1,00 m. Nous ignorons la longueur totale de l'ensemble qui se développe en direction du sud-est ; il est permis de l'imaginer supérieure à 3,50 m.

Les types représentés par les extrémités des piliers-supports sont, ici encore, originaux. Les traditionnels "tripodes", aux aspects les plus variés (fig. 14, n° 1 et 2), sont aussi fréquents que les "bipodes" ou "tétrapodes" (fig. 14, n° 3).

Un seul pilier complet est actuellement reconstitué (fig. 16, n° 2). Il restitue donc la hauteur de l'ensemble du "foyer" : 222 mm, soit 23 mm de moins que dans le four voisin 1.88, pour un diamètre moyen du fût identique, 38 mm. Ce pilier oppose une extrémité tripode à une base à coupelle (du type Tr. Plomb n° 3e). Nous n'avons pas encore

Fig. 16. — n° 1 pilier du four 1.88
n° 2 pilier du four 2.88

l'assurance du sens de chute qui permettrait de déterminer quelle extrémité du pilier se trouvait réellement à la base. Les trois bases de piliers *in situ* du four 1.87 démontrent l'indifférence relative des saulniers de l'Age du Fer quant au sens d'utilisation du pilier de



Fig. 17. — Four 2.88,
détail du décapage c/2c



Fig. 18. — Four 2.88, auget tronç-
prismatique à rebord digité in-situ
(détail)

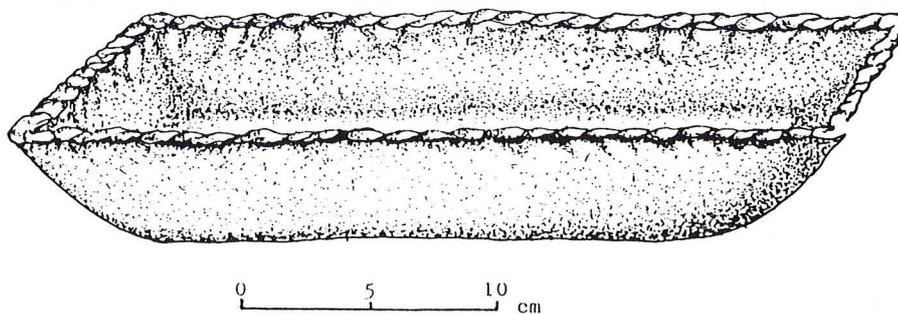


Fig. 19. — Four 2.88,
auget tronç-prismatique à rebord digité
(restitution)

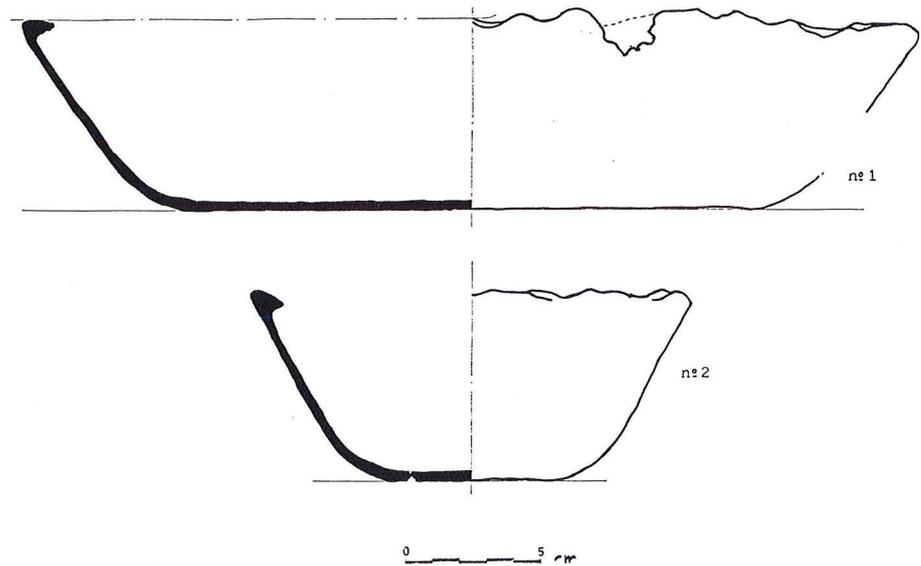


Fig. 20. — Auget tronc-prismatique
du four 2.88
n° 1 : profil longueur
n° 2 : profil largeur

terre cuite, mais l'on peut penser qu'une certaine rigueur détermine la construction de la structure 2.88. En effet, sur la surface dégagée, les vestiges de trois extrémités de piliers dites à coupelle ont réellement servi de base, positionnées verticalement, plantées dans l'argile de base (couche c/3), calées de bou-lettés. La fouille démontre que ces piliers ont été plantés avant l'apport des galets chauffants (fig. 15 et 17).

Les boulettes de calage et mottes d'argile très nombreuses et les restes très dégradés des placages latéraux sont de même facture que les éléments des autres fours.

Un auget tronc-prismatique, dont la forme complète a pu être restituée (planches X et XI, photo n° 9), offre un superbe rebord digité. Ses dimensions sont : hauteur (encombrement extérieur), 70 mm ; longueur et largeur au sommet, 337 mm et 167 mm ; longueur et largeur à la base, 243 mm et 90 mm. Ce récipient complet est le seul actuellement connu en Charente-Maritime. Il se distingue très nettement des barquettes charentaises des environs de Rochefort³² par son rebord digité et ses grandes dimensions, mais il présenterait par contre certaines analogies avec les grands augets des fours allongés du Pays de Retz³³. Notons toutefois que ce type d'auget n'est pas représentatif à Esnandes où les récipients offrant le rebord pincé en chan-frein attribuable au type courant des barquettes charentaises sont représentés à près de 99 % dans le matériel récolté aussi bien en prospection de surface que dans les fours 1.87, 1.88 et 2.88.

Deux autres fragments d'augets à rebord digité appartenant à des récipients différents de grandes dimensions ont été retrouvés sur le site de l'Eglise à Esnandes. L'un a été recueilli lors de la première prospection de surface en 1984, le second lors de la fouille de la couche (c/3 dans l'unité Q50, tesson donc antérieur au four 2.88. Ce type de barquette est également présent à l'Houmeau sur le site à sel du "Trépiéd du Plomb"³⁴.

Les abords des fours

De part et d'autre des fours d'Esnandes, onze sondages au total, chacun de 1 m sur 1 m, ont été réalisés sur le secteur protohistorique du site dans des buts divers : repérage de nouvelles installations, étude stratigraphique, étude des abords immédiats des fours. La majorité d'entre eux n'ont malheureusement livré aucune stratigraphie en place. Les niveaux protohistoriques ont été remaniés par la charrue dans les unités A50, E45, H45, H46, K41, K50, L45 et M48.

Sur l'ensemble de ces sondages, la couche de terre arable, c/1, contenait des briquetages protohistoriques très concassés associés à des fragments de céramiques gallo-romaines, médiévales et modernes. La proportion des éléments protohistoriques augmente dans les unités proches des fours repérés dès le niveau c/1, comme en H45 et H46 pour le four 1.87. Sous la couche c/1 apparaît la "banche" naturelle de calcaire fissuré. Seuls trois sondages ont livré un niveau protohistorique en place, épargné par la charrue, les unités Q47, Q49 et R50.

32. C. Perrichet-Thomas, *Aquitania*, art. cit.

33. M. Tessier, *Aquitania*, art. cit.

34. M. Lavergne, B. Texier, art. cit.

Le décapage de surface de ces niveaux ressemble à s'y méprendre à celui des fours eux-mêmes, à la différence près que les briquetages y sont généralement plus fragmentés et désorganisés ; dans ces sondages, nous n'avons pas rencontré de sous-niveaux comme ce fut le cas dans les fours avec les sous-niveaux c/2a, c/2b et c/2c. Nous ne doutons pas qu'il s'agisse de niveaux de piétinement correspondant au sol d'occupation sur lequel se sont effectués démontage de structures de cuisson et démoulage du sel, et où abondent faune marine (patelles) et céramiques domestiques.

Un vase biconique en R50 et une poterie presque cylindrique à rebord digité en Q49 étaient écrasés au milieu de nombreux fragments de briquetages.

Les dimensions de cette poterie (fig. 22 et fig. 23, n° 1) sont les suivantes : hauteur, 148 mm ; diamètre extérieur à l'ouverture, 126 mm ; diamètre maximal de la panse, 127 mm ; diamètre extérieur du fond, 95 mm ; épaisseur moyenne des parois, 9 mm. Elle n'est pas tournée. La cuisson est réductrice à l'intérieur, oxydante à l'extérieur ; plusieurs coups de feu sont visibles à l'intérieur comme à l'extérieur. Un "décor" de quelques rayures verticales irrégulières faites avant cuisson apparaît sur la panse.

Les dimensions du vase biconique (fig. 23) sont les suivantes : hauteur, 77 mm ; diamètre extérieur à l'ouverture, 100 mm ; diamètre maximal de la panse, 104 mm ; diamètre extérieur du fond, 80 mm ; épaisseur moyenne des parois, 60 mm. Il n'est pas tourné. La cuisson est réductrice à

l'intérieur, oxydante à l'extérieur où la couleur rougeâtre à tendance violacée est très marquée, avec des coups de feu. De rares gros grains de quartz existent dans la pâte.

Ces deux vases ne présentent pas de dégraissant visible à l'oeil nu. Ce sont vraisemblablement des productions locales. Le vase n° 1 est confectionné avec l'argile du marais mais diffère des briquetages par sa cuisson réductrice.

Le vase n° 2 a été brisé avant la cuisson du four 2.88, car la fouille a livré un tesson de ce vase dans l'unité Q50, au milieu du four. Ce tesson de couleur ocre rose est surcuit.

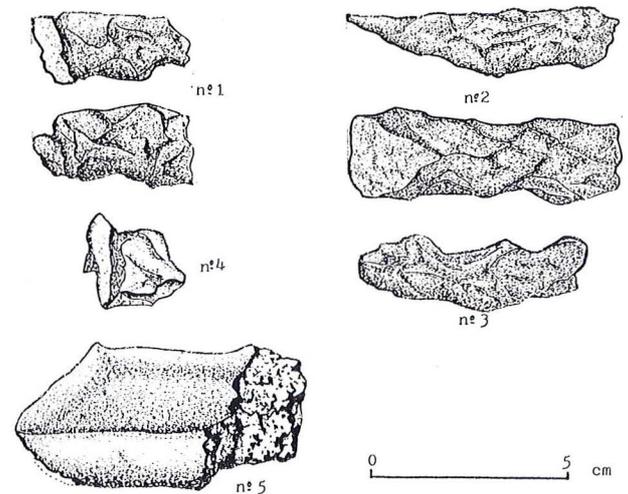


Fig. 21. — Boulettes de calage
n° 1 à 3 : calage d'auge
n° 4 : calage de pilier
n° 5 : indéterminé



Fig. 22. — Abords du four 2.88, en Q49 : tessons *in situ* d'un vase domestique à rebord digité

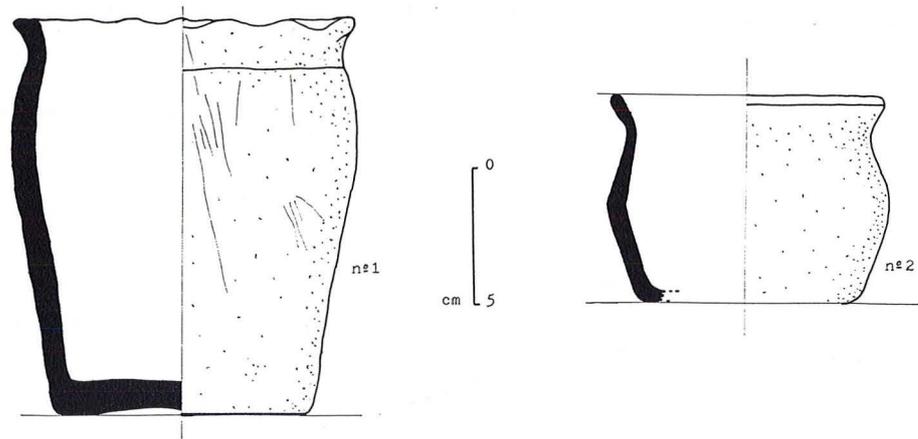


Fig. 23. — Céramiques domestiques

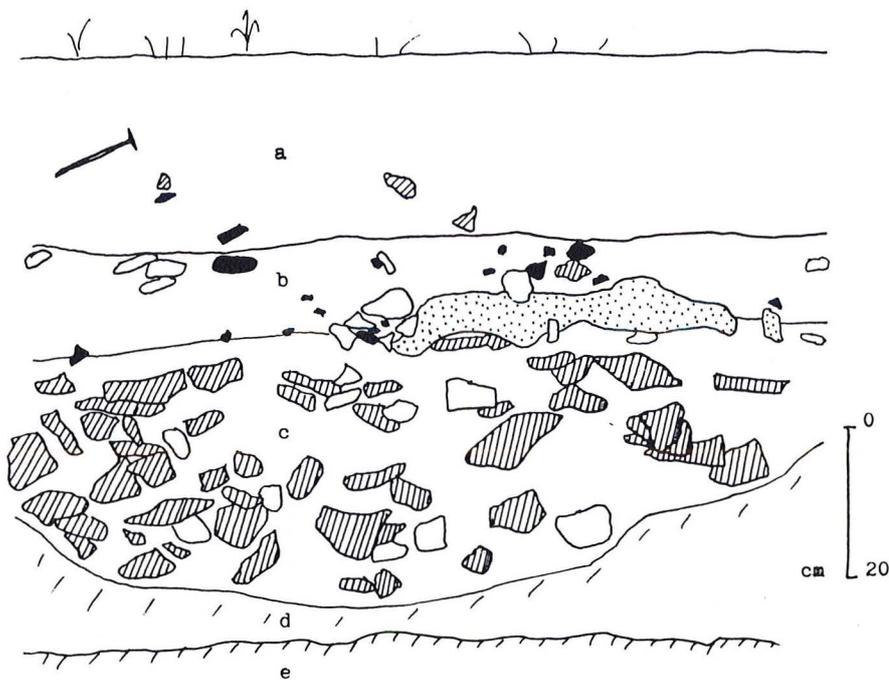


Fig. 24. — Coupe stratigraphique Nord - Unité Q47

- a— terre arable et niveau gallo-romain remanié
- b— niveau protohistorique du site à sel
- c— fosse Q47
- d— calcaire fissuré délité
- e— banche calcaire compacte

- briquetage
- ▨ argile marine cuite
- galet brûlé
- ▩ calcaire local

Le sondage Q47

Distant de trois mètres à l'ouest du four 2.88, ce sondage se trouve à l'angle des murs M2 et M12 du monument 3 gallo-romain. De ce fait, le niveau protohistorique se trouve plus profondément enfoui par un apport de sédiment supplémentaire d'époque flavienne ou antonine.

Les fragments gallo-romains étaient remaniés dans la couche c/1 du site (voir coupe stratigraphique, fig. 24,

niveau a). Le niveau b est de l'Age du Fer. Il contient des fragments de briquetages concassés, des tessons de céramiques domestiques non tournées et d'importants fragments de plaques d'argile marine cuite le plus souvent informes. Ce niveau reposait sur le comblement d'une petite fosse profonde de 30 cm dont nous ignorons la destination. Le remplissage est presque exclusivement constitué des matériaux d'extraction (calcaire et sédiment locaux) où l'apport anthropique est révélé par des galets brûlés.

Le fonctionnement des fours à sel d'Esnandes

(d'après les vestiges des structures 1.87, 1.88, 2.88)

Conditionnement du produit

Aux Ages du Fer, nous savons que la cristallisation du sel marin a pu être aisément obtenue par des procédés aussi divers que le lavage des sablons, le dessalage de galets marins ou encore la décantation estivale d'eau de mer. Ces méthodes n'ont malheureusement pas encore été reconnues par l'archéologie en Charente-Maritime.

Aux côtés du Dr K. Riehm et de P.L. Gouletquer³⁵, nous nous rangeons à la théorie suivant laquelle la saumure très concentrée était obtenue dans des bassins d'évaporation. Cette saumure, ou plus vraisemblablement directement du sel mouillé, était conditionné dans des barquettes en terre cuite, ces récipients étant confectionnés sur place au préalable.

Le four (fig. 25)

Il s'agit d'une installation capable de recevoir les augets tronc-prismatiques pour assurer la phase finale de l'opération : le séchage définitif du sel.

Les éléments qui vont constituer le four sont recueillis ou produits sur place comme les augets : piliers, argile pour placage interne et boulettes de calage, pierres, planches, baguettes.

Sur une aire choisie et nettoyée, légèrement décaissée, est appliquée une couche d'argile plastique dans laquelle est "plantée" une forêt de piliers disposés à intervalles réguliers.

Sédiment de nature cendreuse et charbons de bois sont absents dans les structures fouillées à Esnandes. La chauffe des galets qui ont été déversés dans ces fours a donc été effectuée en dehors dans des foyers environnants que nous n'avons pu localiser. Ces galets marins de calcaire jurassique d'origine locale portent tous la marque évidente d'un chauffage à haute température : couleur gris-bleutée, fragmentation *in situ* dans le four, due au refroidissement. La chaleur qu'ils ont dégagée à l'intérieur du four, contenue par des placages latéraux d'argile, fut sans aucun doute

suffisante pour le séchage complet du sel. Nous ignorons la disposition précise des augets au sommet des piliers. Le seul élément d'ordre archéologique dont nous disposons est la présence des boulettes de calage. Ces dernières nous indiquent que les récipients étaient serrés les uns contre les autres. Nous retiendrons deux hypothèses relatives à leur maintien en surélévation au-dessus du "foyer" des galets brûlants.

a) Hypothèse d'un plancher : (dessin n° 1, fig. 25)

Un tel système n'est pas impensable. Il a pu être réalisé à l'aide de planches ou de pierres plates. Ce principe de couverture en pierre est connu au Pays de Retz dans une phase ancienne de fours à piliers et godets³⁶. A Esnandes, aucun des fours n'a livré de pierres plates. On peut donc supposer un plancher de bois qui, par sa nature périssable n'aurait pas laissé de traces.

b) Hypothèse d'une suspension sur baguettes : (dessin n° 2, fig. 25)

Ce système a l'avantage d'exposer les barquettes directement à la chaleur des galets. Maintenues par les extrémités bipodes, tripodes ou tétrapodes des piliers, ces baguettes de bois ont pu avoir un diamètre maximal de 3 cm, suffisant pour supporter le poids des augets.

L'originalité des fours d'Esnandes réside dans leur système de chauffe. Le principe des pierres chauffantes offre de nombreux avantages. Si l'absence de combustion vive à l'intérieur de l'installation permet l'emploi d'un matériau tel que le bois, en planches ou en baguettes, avantageux parce qu'économique, maniable, récupérable après usage d'un four à l'autre, elle permet également d'éviter toute émanation de gaz et de fumées de nature à polluer ou noircir le sel.

Les fours d'Esnandes et l'industrie du sel dans l'Aunis protohistorique

La conception d'un "site à sel" ainsi défini avec ses installations supposées — bassins d'évaporation, ateliers de fabrication de briquetages, aires de stockage —, ses fours et ses foyers annexes, de même que l'organisation interne de chaque four, nous amènent à certaines considérations sur l'industrie.

35. Cités dans C. Gabet, *Le site à sel de la petite Aiguille, art. cit.*

36. M. Tessier, *Aquitania, art. cit.*

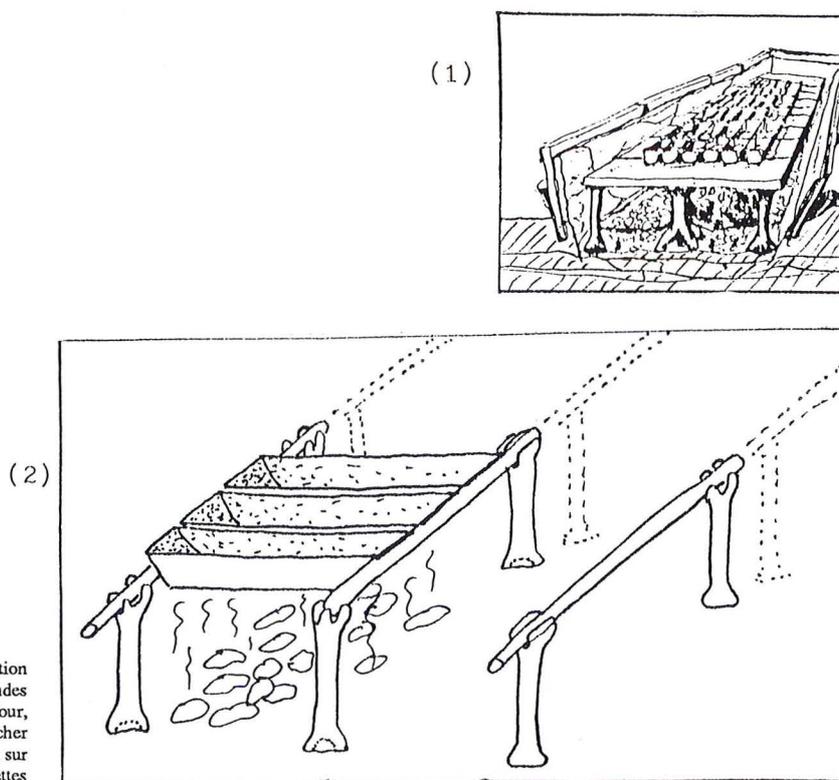


Fig. 25. — Hypothèses de reconstitution des fours d'Esnandes
 (1)— Vue d'ensemble restituée d'un four, hypothèse d'un plancher
 (2)— Hypothèse d'une suspension sur baguettes

La production "en série" de pains de sel aux Ages du Fer fut de toute évidence une activité professionnelle qui a, de loin, dépassé les besoins d'une famille ou d'un village, et dont les incidences économiques ne furent certainement pas négligeables. On a longtemps pensé que le sel produit par la technique des briquetages était impropre à la consommation, mais si l'on admet qu'à l'époque du sel mouillé (chlorure de sodium, NaCl), déposé au fond de bassins d'évaporation, après saturation d'eau de mer due à une décantation estivale, a pu être prélevé sans fixage des sels de magnésium (chlorure de magnésium, MgCl_2) et séché dans des fours à pierres chauffantes, il est permis de croire que ce sel était de bonne qualité alimentaire. C. Gabet démontre dans son étude du site de "La Petite Aiguille" que l'évaluation de la production de sel sur ce gisement archéologique considérable dépassait de beaucoup les besoins locaux³⁷. On ne peut tenir le même raisonnement sur aucun des sites à sel du nord de l'Aunis étant donné leur faible superficie. L'importance d'un gisement doit plutôt être

mise ici en rapport avec sa durée d'utilisation tandis que l'aspect économique peut être reconnu dans la fréquence des sites sur la carte du littoral de l'époque.

Il est certain qu'en Charente-Maritime, les découvertes archéologiques de ces vingt dernières années montrent l'importance qu'occupait le sel dans l'économie santonne pendant les derniers siècles de l'indépendance gauloise. Strabon, en 18 après J.C., présente lui-même les Santons à l'époque de Tibère comme un peuple commerçant dont les succès étaient les lainages et les salaisons³⁸.

L'Aunis protohistorique apparaît comme une contrée où les échanges économiques sont également révélés par les influences technologiques diverses observées sur les gisements archéologiques étudiés. Des vases à sel cylindriques de type "saintongeais", rencontrés au "Trépied du Plomb" ou à "La Richardière I et II", aux augets digités de grandes dimensions d'influence pictonne ou armoricaine à Esnandes, il est un caractère aunisien que les recherches futures devront définir plus précisément.

37. C. Gabet "Le site de La Petite Aiguille", *art. cit.* p. 50-51. L'évaluation de la production de sel approche les 1000 tonnes par an.

38. Strabon, IV, 4, 3 (C 197). Il n'est pas imprudent maintenant, à l'encontre de ce qu'exprimait L. Maurin, *Saintes Antique*, Saints, 1978, p. 41, d'extrapoler la phrase de Strabon au temps de l'indépendance, au regard des découvertes archéologiques.

Il serait souhaitable également d'affiner notre connaissance de cette industrie protohistorique dans cette région, en ce qui concerne les installations autres que les fours, mais surtout aussi leur datation. Nous n'avons malheureusement pas encore eu l'opportunité d'étudier en Aunis les habitats contemporains des sites à sel. Les travaux de M. Tessier au "Fougerais", en Pays de Retz, démontrent l'intérêt que revêt l'étude stratigraphique d'un camp à proximité de sites à sel pour la classification chronologique des briquetages³⁹; cet habitat n'est distant que de 1500 m du site à sel le plus proche. A Muron, le village de l'Age du Fer de "La Couture", qui a livré des briquetages⁴⁰, se trouve être le centre de la plus grosse concentration géographique de sites à sel du département de la Charente-Maritime⁴¹.

A Esnandes, les habitats de l'Age du Fer restent à localiser et à étudier. Nous disposons de trop peu d'éléments à l'heure actuelle pour dater de façon précise les fours du site de "l'Eglise" dans un contexte trop restreint. Les formes céramiques (fig. 23) s'apparentent malgré leur

provenance locale et leur aspect archaïque à des formes courantes à la fin de La Tène II ou du début de La Tène III.

Une datation par les briquetages est, prématurée à l'heure actuelle en Charente-Maritime. Nous sommes en présence à Esnandes de fours allongés constitués de piliers à podes et à coupelle. Les récipients à sel sont des augets tronconprismatiques de grandes dimensions dont le rebord est soit pincé soit digité. Les augets du village de l'Age du Fer de Muron sont dans un contexte daté de 100 av. J.-C. et les barquettes vendéennes à bourreletoral digité de Brétignolles-sur-Mer⁴² datent de 85 av. J.-C. Le site du "Trépied du Plomb", occupé à la Tène Moyenne, a livré des augets à rebords digités, mais découverts hors-stratigraphie. La forme des fours d'Esnandes s'apparente à celle des fours allongés du Pays de Retz qui apparaissent dès 350 av. J.-C., dans une phase postérieure à celle représentée par des fours au plan centré en forme de cuvette qui sont attestés dès 750 av. J.-C.⁴³, alors que le four en cuvette de "La Petite Aiguille" ne semble pas être antérieur à 150 av. J.-C.⁴⁴.

39. M. Tessier, *Le camp gaulois du Fougerais*, *art. cit.*

40. M. Favre, *Le site gaulois de Muron*, *art. cit.*

41. C. Perrichet-Thomas, *op. cit.*

42. N. Rouzeau, *art. cit.*

43. M. Tessier, *art. cit.*

44. C. Gabet, *art. cit.*